

Souvent les feux de forêt anéantissent le gibier sauvage pendant un certain temps sur de vastes étendues. Les services forestiers provinciaux luttent contre le fléau par des moyens bien organisés: emploi d'avions de reconnaissance, parachutage de sapeurs et d'équipement, et éducation du public. Les barrages construits par les castors aident aussi à amoindrir les effets des inondations et de la sécheresse, catastrophes naturelles qui atteignent gravement les animaux à fourrure et la faune en général. En réalité, les castors sont si utiles aux responsables de la faune sauvage qu'on en transplante souvent, par avion ou autrement, des régions où ils surabondent aux régions où leur industrie doit améliorer l'habitat tant pour eux-mêmes que pour d'autres espèces.

Les aspects principaux de l'administration du piégeage sont les suivants: recherche scientifique constante et pratique, maintien d'un habitat propice et son amélioration lorsque c'est possible, réglementation judicieuse des captures, maintien de personnels régionaux compétents et suffisants et enseignement gratuit des principes de l'exploitation de la faune aux trappeurs. Par ces moyens, plusieurs régions d'où les animaux à fourrure étaient disparus sont redevenues productives. Ces moyens deviendront de plus en plus importants pour conserver au Canada sa position de grand producteur de peaux vertes.

Sous-section 2.—Élevage

Si l'élevage domestique des animaux à fourrure a débuté à l'Île-du-Prince-Édouard vers 1887 et dans la province de Québec en 1898, aujourd'hui il se pratique dans toutes les provinces du Canada. Les renards furent les premiers à être élevés en captivité sur un pied commercial, mais on élève maintenant le vison, le chinchilla,

